

## VEBRON - Commune

Séance du 01 juillet 2024

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 23/06/2024 <i>un juillet deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER</i>
<b>Présents : 9</b>	<b>Présents :</b> Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Pierre MORATI, Mélody QUET, Nicole TEISSIER
<b>Votants: 10</b>	
<b>Pour: 10</b>	<b>Représentés:</b> Elsy ROUSSET représentée par Alain ARGILIER
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Sylvestre VINCENT
	<b>Secrétaire de séance:</b> Christine DOUTRES

### Objet : CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE PRESTATIONS du CNRACL - DE\_055\_2024

**OBJET : CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE PRESTATIONS ACCOMPAGNEMENT EN LIEN AVEC LES DOSSIERS DEMATERIALISES DU RÉGIME SPÉCIAL DE RETRAITE (CNRACL) POUR LES AGENTS EN RELEVANT 2024/2027**

Le Conseil Municipal :

Vu le projet de convention établi par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour l'adhésion au service accompagnement en lien avec les dossiers dématérialisés des agents affiliés auprès du régime spécial de retraite (CNRACL) ;

Considérant que dans le cadre de la convention de mise à disposition, la commune peut mandater le Centre de Gestion pour assister la collectivité auprès du régime spécial pour une plusieurs missions dématérialisées définies dans la convention ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Décide de conventionner avec le Centre de Gestion, de la Fonction Publique Territoriale, pour différentes missions en fonction des besoins ;

Et prend acte de la contribution financière fixée pour les prestations sollicitées et réalisées à:

Nature de la prestation	Tarif unitaire
Contrôle de régularisation, de validation, de rétablissement et correction	55 euros

d'anomalie sur déclaration individuelle (DI)	
Liquidation des droits à pension normale ou au titre d'une retraite progressive	165 euros
Liquidation des droits à pension d'invalidité ou au titre du handicap ou carrière longue	275 euros
Qualification des Comptes Individuels Retraite (QCIR)	110 euros
Reprise d'antériorité : Simulation de calcul (EIG)	110 euros
Demande d'avis préalable	110 euros
Compte Individuel Retraite (CIR)	90 euros
Rendez-vous individuel agent au CDG48 (dans la limite de 18 mois avant le départ prévisible)	110 euros

**Donne** toute délégation à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 03 JUIL 2024  
et publié ou notifié

Alain ARGILIER  
Maire de VÉBRON



Date de transmission de l'acte: 03/07/2024  
Date de réception de l'AR: 03/07/2024  
048-214801938-DE\_055\_2024-DE  
A G E D I